



Compte-rendu des assemblées générales ordinaire, extraordinaire et électorale du comité régional d'escrime du Grand-Est *Samedi 25 mai 2019*

Clubs présents ou représentés :

→ Liste d'émargement en annexe, document n°1

Le président Patrick Lafont ouvre la séance à 10h09, remercie l'ensemble des présents, ainsi que M. Lemoine, vice-président du Conseil Régional en charge des sports. Il présente les excuses d'Isabelle Lamour, présidente de la FFE et de sa Directrice Technique Nationale, Laurence Vallet-Modaine, d'Anouchka CHABEAU directrice régionale Jeunesse & Sport et du président du CROS, Jean-Marc HAAS-BECKER. Il explique que la séance se déroulera en trois temps : AG ordinaire, AG Extraordinaire et AG ordinaire électorale.

Les textes du CREGE ne prévoyant pas de quorum, l'assemblée peut délibérer.

I. AG ordinaire

Adoption du PV de l'AG précédente

→ Le PV de l'AG du 4/11/2017 est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

Rapport moral du président.

Pour Patrick Lafont, cette assemblée présente un caractère particulier puisqu'il a proposé sa démission pour des raisons familiales et professionnelles, emménageant à Dijon et naviguant entre Belfort et Dijon dans le cadre de son travail. Pour lui, c'est la fin d'un cycle puisqu'il s'est retiré de la présidence du club de Mulhouse il y a 2 ans, puis de celle de la ligue d'Alsace il y a un an. Il avait assuré qu'il pourrait tenir cette présidence jusqu'à la fin de l'olympiade, mais puisqu'une opportunité de relève s'est présentée, il se retire de la

présidence dès maintenant, rassuré puisque l'équipe en place au sein du bureau fonctionne et que, bien qu'il soit maintenant seul en poste pour la région Grand-Est, avec seulement une aide de circonstance de Rodolphe Potdevin et Ambre Civiero, le CREGE dispose d'un CTS qui fait merveille en la personne de Thomas Ducourant.

Le CREGE en est dans les prémices de son fonctionnement nominal. Il reste beaucoup de choses à gérer ou à mettre en place. Tout n'a pas été parfait. Le CREGE, comme d'autres comités Régionaux, est confronté au problème de distances, que ce soit pour les stages, les compétitions ou sa gestion interne. Un simple Comité directeur peut représenter jusqu'à 5h de route aller/retour pour un bénévole, un stagiaire ou un compétiteur. Pour les réunions du comité directeur, une visioconférence à 24 semble difficile à concevoir. Dans les stages de regroupement, on constate par exemple une participation prédominante des tireurs locaux. C'est une donnée dont il faudra prendre compte.

Parmi les commissions mises en place, certaines ont pu se réunir et se mettre en mouvement rapidement pour démarrer un travail de fonds qui devraient leur permettre d'atteindre leur objectif en début ou au cours de la saison à venir. Les commissions d'armes n'ont pas encore été réellement lancées. Le problème de distance évoqué joue en défaveur d'un fonctionnement idéal pour toutes ces commissions. Les marges de manœuvre budgétaires dont dispose le CREGE ne sont pas non plus de nature à mettre de l'huile dans les rouages. Le président remercie tous les bénévoles investis au sein de ces commissions et souhaite que les propositions en retour des clubs soient plus nombreuses, de manière à ce que le travail effectué aille dans le bon sens.

Patrick Lafont remercie également les trois secrétaires qui œuvrent avec un bon esprit, sur deux postes en équivalent temps pleins transférés des ligues vers le comité régional.

Patrick Lafont remercie une nouvelle fois Thomas Ducourant qualifié « d'hydre à plusieurs têtes » pour le travail effectué, pour sa réactivité malgré ses problèmes physiques. Il regrette de n'avoir pas pu se déplacer sur les compétitions Grand-Est autant qu'il l'aurait souhaité. Il remercie également le secrétaire général du CREGE pour sa célérité dans le compte-rendu des réunions. Il exprime ses inquiétudes pour la future gouvernance du sport et remercie MM. Rottner, Omeyer et Lemoine qui, au niveau régional, œuvrent pour que le désengagement partiel de l'État n'ait pas d'effets négatifs sur la pratique du sport.

Denis Gallot présente ensuite des éléments statistiques sur l'évolution des licences et sur les différentes pratiques de l'escrime dans le Grand-Est qui figurent dans le document annexé n°2.

Questions à la suite du rapport moral.

Frédéric Lanot évoque la baisse des licences sur la saison en cours.

Patrick Lafont précise que la baisse est moins marquée que dans d'autres périodes préolympiques passées.

Daniel Bussy demande si les raisons ayant conduit à la disparition de clubs sont connues.

Patrick Lafont avance plusieurs explications : certains clubs licencient leurs adhérents à des fédérations de sports loisirs. La pénurie de cadres peut également expliquer cette disparition

Damienne Baudino pose la question du manque de visibilité « grand public » de l'escrime et de sa réputation « élitiste »

Patrick Lafont répond que, dans ce domaine, la FFE a fait de gros efforts, par les formations aux réseaux sociaux, par la création d'un poste de chargé de communication auprès des entreprises. Néanmoins, la publicité « grand public » n'est pas financièrement à notre portée.

→ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

Rapport financier

Françoise Forget, trésorière du CREGE, présente de façon synthétique le rapport financier du premier exercice budgétaire complet du CREGE. Les documents sont présentés en annexe (document n°3)

Après lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Patrick Lux, proposant le quitus pour l'adoption des comptes, l'assemblée approuve à l'unanimité la rapport financier qui lui a été soumis. Le rapport du vérificateur est proposé en annexe, document n°4.

Budget prévisionnel

Françoise Forget présente le budget prévisionnel calé sur 12 mois, mais qui pourrait être amendé du fait de la réduction de la période d'exercice budgétaire, ramené de 12 mois à 8 mois, en cas de modification des statuts pouvant être adoptée plus tard en AG extraordinaire. Budget prévisionnel 2019 annexé : document n°5.

En tant que président du CIS Alsace, **Jean-Pierre Kessler** pose la question du financement d'actions contractualisées entre le CREGE et les CID et regrette de ne voir apparaître aucune ligne sur cette délégation de crédits.

Patrick Lafont répond qu'au global, les lignes présentées peuvent inclure cette prise en compte. Il indique également que, jusqu'à présent, le fonctionnement de base du CREGE a été mis en place et que la contractualisation est une des choses qui reste à établir.

Daniel Bussy estime que l'état devra, sur la prochaine période, réviser sa position sur le financement des CID par l'octroi du CNDS, en adéquation avec la politique fédérale et régionale de l'escrime

Marc Salach estime que la politique de mise en place des CID n'a peut-être pas été la bonne.

Patrick Lafont répond qu'on ne peut pas refaire le débat de 2017, mais qu'en tout état de cause, la FFE a modifié ses statuts en faisant de nouveau état des associations départementales. Il indique également qu'il faudra que le CREGE mène une réflexion sur le montant de la part régionale des licences, qui restera stable à la rentrée 2019, mais qu'il faudra adapter à l'évolution du subventionnement de notre association.

→ Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

Rapport technique saison 2017-2018

Comme déjà abordé tout à l'heure lors de l'Assemblée Générale du CID Lorraine, nous avons connu des transformations majeures de nos structures. Le Comité Régional du Grand-Est a été créé après une phase de préfiguration dessinant les contours de nos actions. Les Ligues d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine ont évolué en comités interdépartementaux. Les comités départementaux, d'abord appelés à disparaître, seront finalement maintenus sous la forme d'associations départementales.

L'organisation des rôles a été définie dans les grandes lignes pour la partie technique traditionnelle (vie sportive, formation des cadres, etc.) même si elle fait toujours l'objet de précisions à apporter au fur et à mesure des problèmes ou questions soulevés. Nous sommes toujours en période de rodage.

Nous avons démarré la saison 2017-2018 avec la présence active de mes deux collègues CTS Grand Est localisés en Champagne Ardenne et en Alsace, Herbert Véron et Michel Marpeaux.

Après une première saison (2016-2017) de rapprochement de nos compétitions, nous, les trois CTS, avons proposé en mai 2017 un premier projet sportif, accepté par les trois co-présidents du CREPEGE. Ce projet a été appliqué pour la saison 2017-2018. Après ce retour d'expériences, des modifications ont été apportées en réunion technique.

Un classement régional Grand Est a été créé dans le but de maîtriser l'impact de nos compétitions, ce qui n'est pas le cas dans le classement national.

Un programme de gestion des classements a été développé par Etienne Aufrère afin de nous faciliter les mises à jour ainsi que la consultation. Cet outil est dans une version très avancée. Il reste encore quelques correctifs mineurs à y apporter avant d'en avoir une version définitive et stable. En attendant la mise en ligne du site internet du CREGE, les classements ont été publiés sur le site du CID Alsace. Je tiens à remercier Etienne Aufrère pour le temps passé à développer cet outil. En 2017-2018, les classements ont été tenus à jour par Etienne Aufrère pour l'épée et le sabre et par François Rentz et moi-même pour le fleuret. Cette année, Etienne s'occupe des classements épée et Arnaud Barthel des classements fleuret et sabre. Merci à eux.

Pour les catégories M17, M20 et Seniors, la saison s'est articulée autour des circuits nationaux, du championnat de France, du championnat de ligue/CID et des circuits régionaux (CR1 et CR2) et championnat régional. Le classement se calcule sur les quatre meilleurs résultats. Le principe appliqué est un classement glissant d'une année à l'autre : les points obtenus lors d'une compétition entrant dans le classement remplacent ceux obtenus sur la même compétition l'année précédente.

Les points obtenus sur nos compétitions Grand Est sont calculés de telle sorte que le vainqueur obtienne autant de points que le 49e du premier circuit national de la catégorie concernée (place équivalent à la N2) sauf pour le sabre dames M17, M20 et Seniors équivalent à la 17e place et pour le fleuret dames seniors à la 33e place. Dans ces quatre catégories, le nombre de participantes est insuffisant pour que les points soient représentatifs. Le championnat Grand Est est affecté d'un coefficient multiplicateur de 1,2. Les points obtenus lors des championnats de CID sont équivalents au 64e du premier circuit national de la catégorie concernée sauf dans les quatre catégories sus nommées (33e pour le sabre dames et 48e pour le fleuret dames seniors).

La catégorie M15 a été gérée différemment avec les coefficients de la filière Horizon, fixés par la fédération. Un coefficient intermédiaire de 1,25 a été créé pour les championnats Grand Est entre le coefficient 1 de l'épreuve régionale (zone) H2024 et le coefficient 1.5 de l'épreuve nationale. Ces dispositions ont été légèrement revues en 2018 – 2019 avec l'intégration des comités régionaux dans le règlement sportif de la FFE et la modification des zones.

Vous pourrez retrouver le détail de ces informations dans la rubrique classements du site internet du CREGE.

L'animation des catégories (M7) M9, M11 et M13 a été laissée à l'initiative des CID. A la demande des techniciens, nous organiserons le dimanche 9 juin prochain la première édition du Master Grand Est à Epinal. Les modalités de participation vous ont été adressées récemment.

Vous retrouverez les classements, que j'espère à jour, dans le fascicule pour les catégories M15 à Seniors. Les places obtenues en compétitions entrant dans notre classement y figurent. Cette partie résultats est incomplète et je m'en excuse auprès de vous. Il manque les résultats des championnats de France par équipes, les résultats des compétitions des catégories vétérans, les résultats des compétitions internationales (épreuves de circuit européen, épreuve de coupe du Monde juniors et seniors, championnats du monde cadets, juniors, seniors et vétérans).

Le nombre de participants aux compétitions régionales est satisfaisant. Il y a cependant de grandes inégalités en fonction des armes et des catégories. Les catégories féminines sont les plus faibles en nombre ainsi que la catégorie M20 en particulier. L'implantation géographique des compétitions influence également la participation. Les problématiques

désormais récurrentes liées au déplacement (temps de trajet, coût, éventuellement hôtel) n'arrangent pas les choses malgré des ajustements des horaires de début de nos compétitions.

L'organisation de nos championnats Grand Est sur sélection (quota fixe et quotas par CID) a été très problématique et très lourde à gérer. Ceci a été revu pour cette saison en ouvrant cette épreuve à tous les tireurs classés dans le classement Grand Est. La procédure d'engagement a également été modifiée : une seule adresse et un seul secrétariat chargé de ce dossier.

Les sélections pour les championnats de France (N2 ou N3) ont en partie été assurées par le CREGE par la mise en commun des quotas des CID sur la base des classements régionaux. La représentativité des CID a été maintenue en conservant 1 quota par arme et par catégorie.

Ce point a été revu en septembre 2018 avec l'attribution des quotas au niveau des comités régionaux. Désormais 1/3 de nos places récompensent les tireurs bien classés au classement national et 2/3 récompensent les tireurs bien classés au classement régional.

Plusieurs ajustements seront bien entendus nécessaires ces prochaines années avant de trouver un fonctionnement satisfaisant et que chacun puisse y trouver son compte, compétiteur aguerri et assidu, compétiteur occasionnel et tireur loisir. Nous comptons bien entendu sur les retours des commissions que je solliciterai dans les prochains jours pour lister les points qui ont encore posés problème, y apporter des solutions et établir le calendrier de nos compétitions.

Le stage de détection pour les M13 a été organisé par chaque CID pendant les vacances d'octobre 2017.

Les stages organisés par le CREGE pour les M15 (en priorité) sont les suivants :

- Strasbourg : fleuret / sabre du 27 février au 1er mars 2018 (49 stagiaires + 7 cadres)
- Reims : épée du 8 au 10 mars 2018 (25 stagiaires + 5 cadres)
- Lac de Madine : sabre du 24 au 26 avril 2018 (16 stagiaires + 4 cadres)
- Troyes : épée du 24 au 26 avril 2018 (23 stagiaires + 5 cadres)
- Strasbourg : fleuret du 27 au 29 avril 2018 (18 stagiaires + 3 cadres)

La participation aux stages est fortement dépendante de son lieu d'implantation.

Les intervenants sont : Cyrille Dardé, Annie Marpeaux, Thierry Nesmon, Dominique Declaude, Antoine Manceaux, Sandrine Dumoulin, Rodolphe Potdevin, Mathieu Drobisz, Catherine Venard, Benoît Guilley, Arnaud Viel, Clément Gerdolle, Etienne Moinard, Herbert Véron et Thomas Ducourant.

La formation des animateurs est pilotée par le CREGE au sein de chaque CID selon des calendriers propres. Les modalités d'organisation habituelles ont été conservées.

La formation des éducateurs est organisée par le CREGE sur des dates régionales. Cette formation a tout été annulée dans un premier temps faute de participants. Après le signalement de quelques retardataires et de tireurs du Pôle France de Reims, Herbert Véron s'est chargé de ce dossier.

La formation des animateurs en escrime artistique a été annulée faute d'un nombre insuffisant de stagiaires.

La formation des éducateurs en escrime artistique et de spectacle a accueilli 7 stagiaires sur un volume de 9 jours (60 heures). L'encadrement était assuré par Pascal Daize (un des référents identifiés par l'IFFE et la commission artistique de la FFE) et Thomas Ducourant (CTS). Nous avons bénéficié de la présence de Michel Olivier sur quelques créneaux. Les stagiaires se sont présentés dans l'option Grand Siècle (Renaissance, maîtrise des techniques de la rapière et dague).

Pour cette année, les formations en escrime artistique n'ont pas pu se mettre en place. La formation des éducateurs épée et sabre a été menée par Ambre Civiero et Rodolphe Potdevin. Les évaluations ont été faites lors du dernier stage de Troyes par Dominique Declaude, Rodolphe Potdevin et Thomas Ducourant.

Je ne surchargerai pas davantage le rapport technique et je laisse le soin aux autres intervenants de compléter ce présent rapport.

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement les membres de l'équipe technique qui se sont rendus disponibles pour encadrer nos stages, nos équipes et nos tireurs dans la plus parfaite cohésion, les clubs qui ont organisés nos premiers circuits régionaux et championnats avec toutes les incertitudes sur le nombre de tireurs, d'arbitres, de pistes à installer etc. (Geispolsheim, Rethel, Mulhouse, Remiremont, Colmar, Châlons, Metz, Reims, St Dizier, Vandoeuvre, Strasbourg UC, Seichamps, Thionville, Guebwiller), la CRA et en particulier Marc Lamba, les tireurs, les arbitres et les clubs participants qui nous ont suivi dans nos propositions, nos dirigeants qui nous facilitent la mise des actions et qui nous suivent dans nos choix.

Je tiens tout particulièrement à remercier notre Président, Patrick Lafont, qui a su trouver les mots pour aborder la création du Grand-Est, avec les ligues d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine, dans la plus parfaite sérénité. Je te souhaite une bonne continuation en espérant que tu deviennes notre interlocuteur privilégié chez nos voisins de zone du Comité Bourgogne Franche Comté. Merci pour ce que tu as fait pour nous.

Je reste bien entendu à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.
Thomas Ducourant - CTR Grand Est

Intervention des personnalités

M. Lemoine renouvelle les excuses de Jean Rottner et Jean-Paul Omeyer. Il salue tout le travail effectué et souhaite rebondir sur plusieurs questions.

Le sport est rendu à un tournant actuellement, en particulier sur le plan financier.

Le conseil régional apporte une visibilité budgétaire au CREGE avec 30.000 € de subvention de fonctionnement par an sur quatre années. Sur le haut-niveau, 10 athlètes sont aidés pour un montant global de 25.000 €. Il apporte également 110.000 € annuels aux clubs classés dans la catégorie « haut niveau ».

Le Conseil Régional soutient 6 manifestations de niveau national pour un montant total de 15.000 €. Il aide également des collectivités locales sur le plan des investissements, comme cela a été le cas à Pont-à-Mousson.

Il indique que prenant appui sur le code du sport qui ne retient que les niveaux « régions », « départements » et « clubs », le conseil régional ne pourra pas intervenir au niveau des CID.

Il informe que le Conseil Régional peut également apporter son soutien au CREGE au plan des investissements en matériel mutualisé et que ce soutien pourrait par exemple permettre un renouvellement des pistes sur 2 ou 3 ans.

Au-delà de ces aspects purement financiers, le Conseil Régional œuvre dans le cadre d'une nouvelle gouvernance du sport avec la gestion des CREPS, avec la création de l'Agence Régionale du Sport, l'organisation d'assises régionales du sport et le futur parlement régional du sport.

Pour rejoindre nos préoccupations géographiques, il comprend que les problèmes de distance sont prégnants dans toutes les associations, mais que, si le conseil régional ne peut rien faire sur les compétitions, il peut aider à la mise en place de visioconférences avec un nouveau système qui sera opérationnel à la fin de l'année 2019.

Enfin la région a pris sa place naturelle dans la gestion de la maison régionale des sports avec une collaboration modifiée avec le CROS.

A des titres divers, Henry Lemoine adresse ses félicitations, pour la gestion financière, pour les résultats des clubs, les cadres, les bénévoles, pour le travail de fusion effectué par les trois ligues. Il a une pensée particulière pour Patrick Lafont.

Commission Artistique – Frédéric Lanot

Les travaux de la commission se sont déroulés le 27 avril 2019 pour la dernière séance présentielle malgré de réelles difficultés de réunir les membres pris par les activités sportives de la fédération.

La commission propose de coordonner également la pratique du sabre laser.

Sur les formations de cadres

Au cours de l'année sportive, la formation de cadre animateur n'a pu se dérouler faute d'inscrits. Pour remédier à cette situation il serait souhaitable de lancer dès le mois de juin les appels à candidature afin de permettre un début de formation dès septembre. La commission insiste sur l'aspect obligatoire du respect du cadre réglementaire sur les personnes encadrant l'activité qui se doivent d'être diplômés au moins d'un éducateur d'escrime artistique pour être autonome.

La commission propose la tenue d'au moins une journée de formation ou /et d'échange des cadres en escrime artistique avec l'intervention de formateurs extérieurs, on peut envisager que cette journée soit ouverte aux cadres en formation. Il est proposé que le CREGE participe au financement en payant les intervenants extérieurs.

Il est aussi souhaité qu'une formation au sabre Laser soit instauré dans le grand est à destination des cadres afin d'assurer une formation rapide, efficace et locale à cette nouvelle pratique des cadres susceptibles d'en assurer l'encadrement.

Sur les formations de pratiquants

Il a été convenu de proposer des stages de pratiquants FFE ou extérieurs afin de développer la pratique, la diversité à travers l'escrime "grand siècle", médiévale, au sabre laser (ou autre), avec dans l'idéal, l'organisation d'un stage par CID chaque année.

- Maître Orluc se propose en relation avec Julien Fau d'organiser un stage en Alsace.
- Maître Hugo ou maître Gallauziaux se propose d'en organiser un en Lorraine, en relation avec maître Daize.

Le financement se ferait par inscription payante des participants.

Stage « initiation » ouverts à tous (FFE ou non) est à l'étude avec pour objectif de sensibiliser, et d'attirer de nouveaux pratiquants.

Recensement des clubs pratiquants :

Un recensement des clubs assurant la pratique a été fait à partir des données de la FFE complétée par les déclarations des clubs, il est à regretter que peu de clubs aient répondu

directement à nos sollicitations et que le nom et le diplôme des cadres soit souvent resté inconnu. Un fichier sera tenu à jour. (Premiers éléments en annexe, voir avec Valérie)

Contrats et contraintes de sécurité :

Le club de Puttelange partage un « contrat » d'intervention avec tous les clubs qui permet de rappeler les contraintes de sécurité liées aux exhibitions ou spectacles liés à l'escrime. Ce contrat sera mis en ligne dans l'espace dédié du site du CREGE.

La commission insiste pour que le bureau directeur et son président servent de relais auprès des instances (préfectures, grandes villes) pour porter les éléments de sécurité proposés par la commission.

Commission Communication – Denis Lemuhot

« Après un temps inactif pour des raisons indépendantes de la volonté de la Commission, le chantier de création du Site Internet est devenu une priorité fixée par le Président du CREGE et le référent de la Commission. Le site devra être opérationnel à la rentrée de la saison 2019-2020. Pour ce faire, se sont réunis autour de Denis LEMUHOT, Etienne AUFRERE et Marc LAMBA pour déterminer les bases techniques sur lesquelles creuser les fondations du futur site du CREGE ayant l'ambition d'être une vitrine de l'Escrime de la Grande Région et un outil utile aux acteurs régionaux de l'Escrime.

Depuis janvier 2019, de façon active et soutenue, cette petite équipe a travaillé d'arrache pieds pour présenter un site sobre, utile, documenté ; une référence sportive régionale du Grand Est pour l'escrime. Pour ce faire, des « visites de chantier » ont été organisées en donnant accès aux membres du Comité Directeur, aux Présidents et un enseignant par club ayant adressé à la Commission sa « Fiche Club ». Sollicités, plusieurs « visiteurs » ont adressé à la Commission leurs contributions qui se sont avérés très utiles pour la poursuite des travaux.

Lors de l'Assemblée Générale, le Site du CREGE encore en chantier a été présenté et commenté par Denis LEMUHOT. Il a confirmé que l'objectif fixé par le Président LAFONT sera tenu. Il est à noter le bon accueil du site auprès de ceux qui l'ont consulté.

Denis LEMUHOT précise que, si l'outil est performant, il le sera plus encore grâce à l'interactivité des Clubs et le CID. En effet, les nouvelles de la vie de l'Escrime en Grand Est ne pourront être visibles que s'il y a une volonté de la partager selon des modalités prochainement être définies. Les CID sont sollicités pour définir le contenu des espaces dédiés. Il en est de même pour les référents des Commissions.

En attendant, les participations d'articles, actualités, sont à adresser à « communication@crege.fr ». Pour les photographies et vidéogrammes, utiliser la même adresse et l'outil Wetransfer « wetransfer.com » gratuit jusqu'à 2Go.

Un pan de la gestion technique du site sera assuré par les trois secrétaires du CREGE. Contact a déjà été pris et une formation sera assurée sur site, puis en temps de travail à distance. Par exemple, toutes les compétitions annoncées sur le Grand Est ou à l'extérieur du Grand Est (dans la mesure où elles ont, dans ce cas, une conséquence sur le classement des tireurs CREGE) sera tenu à jour. Cela impliquera la suppression du fastidieux travail des secrétaires de répercuter les mails des organisateurs et de répondre, voir renvoyer les mails aux correspondants les ayant perdus. Il sera donc nécessaire de consulter le site pour bénéficier de l'information toujours disponible.

Une fois le site lancé, il restera, auprès de leurs créateurs, en évaluation permanente au moins sur la durée de la saison 2019-2020. Ainsi, les ajustements nécessaires pourront être assurés.

Quelques regrets : si les contributions reçues ont été de qualité et très utiles à l'évolution de la création, force est de constater que leur nombre a été très minime. Il est à remarquer que 61 invités aux visites de chantier sur 125 sollicités, ne se sont pas connectés soit 51%. Enfin, moins de cinq « grands clubs » du Grand Est n'ont pas retourné leur Fiche Club. Pourtant, la Commission n'a pas ménagé ses efforts pour solliciter, relancer en toute cordialité. 79% des Clubs ont répondu soit 65% des clubs du CID Alsace, 70% des clubs du CID Champagne Ardenne et 100% des Clubs du CID Lorraine.

Enfin, ont été mis en ligne une page Facebook « Comité Régional Escrime Grand Est » et un compte Instagram « [escrimegrandest](https://www.instagram.com/escrimegrandest) ». Ne pas hésiter à solliciter la Commission par l'adresse « commission@crege.fr » pour faire passer vos messages à cet effet.

A noter que le coût de ce site, par abonnement, revient à moins de 100 € par an, soit 0,02 € par licencié (base 2018). »

Commission Arbitrage – Marc Lamba

La saison 2017/2018, en matière d'arbitrage, a constitué une saison peu riche en «événements régionaux» à proprement parler, dans un contexte global de reconstruction contraignant géographiquement.

L'harmonisation de nos pratiques par rapport aux perspectives de formation et suivi de nos arbitres est un défi à relever pour plus d'efficacité.

Les stages et examens théoriques des JNA se sont déroulés une dernière fois dans les CID de la région.

JNA de juin 2018 :

→ Sur 42 Inscrits dans les CID Alsace et Lorraine, 25 ont réussi l'examen

JNA de juin 2018 :

→ Sur 60 Inscrits dans les CID Alsace et Lorraine, 49 ont réussi l'examen

Projets pour 2018-2019 :

- Mise en place et désignation des membres de la commission.
- Organisation de stage en marge des stages Horizon 2024
- Nos chantiers de gestion se poursuivent et la réalisation d'un carnet d'évaluation « CREGE » pour accompagner les évolutions et consolider la qualité de notre formation.
- Réduire les centres d'examens en Champagne-Ardenne et rétablir un listing d'arbitres fidèle.

Merci à tous ceux qui s'engagent à nos côtés.

Commission Matériel – Marjorie Aufrère

Marjorie Aufrère, présidente de la commission présente son rapport 2019 et rappelle les bonnes pratiques à destination des clubs emprunteurs : documents n°6 et 7.

→ L'AG ordinaire est close par Patrick Lafont à 12h34.

II. AG extra-ordinaire - modification des statuts

Le CREGE modifie ses statuts, à la demande de la Fédération Française d'Escrime, dans le cadre d'une harmonisation des périodicités budgétaires annuelles. Notre exercice comptable passe donc de l'année civile à l'année sportive.

→ La proposition de changement est votée à l'unanimité.

La période budgétaire actuelle, démarrée le 1^{er} janvier 2019 s'achèvera donc le 31 août 2019 et la prochaine période débutera le 1^{er} septembre 2019 pour s'achever le 31 août 2020.

III. AG ordinaire électorale

Suite à son souhait de passer la main, Patrick Lafont a interrogé les membres du comité directeur du CREGE sur son remplacement. Suite à la candidature de Denis Gallot, deux questions ont été posées.

1. Etes-vous candidat à la présidence du CREGE ?
2. Etes-vous favorable à la candidature de Denis Gallot ?

Le président Lafont a obtenu 20 réponses à sa question sur les 24 membres du comité directeur. A la première question tous ont répondu « non ». A la seconde question, tous ont répondu « oui ». Il propose donc à l'assemblée d'adopter la proposition du comité directeur de nommer Denis Gallot à la présidence du CREGE.

→ La proposition est votée à l'unanimité de l'assemblée.

Denis Gallot remercie l'assemblée et les membres du comité directeur pour leur confiance, remercie Patrick Lafont pour le travail – compliqué - effectué dans ces années de rapprochement des ligues et de fusion de celles-ci dans une ambiance sereine qu'il espère pouvoir conserver.

→ Clôture de l'AG à 12h44.

Le président,



Patrick LAFONT

Le secrétaire général



Denis Gallot